

# **103.402 - Démarches orientantes - 2020**

## **L'alcool & les métiers qui l'entourent**

Travail réalisé par Romain Lapaire & Jean-David Waeber  
Diplôme additionnel secondaire 1 – Volée 2019  
Rendu le 29.04.2020

# Tables des matières

Introduction .....	2
Objectifs et liens avec le cadre .....	2
Concepts théoriques .....	2
Principe de collaboration .....	2
Sentiment d'efficacité personnelle .....	2
Démarche réflexive .....	3
Plan d'action.....	3
Moyens requis et coûts.....	5
Anticipation des difficultés et faisabilité.....	6
Réflexion personnelle .....	7
Bibliographie .....	7
Annexes.....	8
Planification.....	8
Feuille de route .....	10
Grille d'évaluation.....	11

## **Introduction**

Nous proposons ce projet dans le cadre de notre formation à la HEP Valais en vue de l'obtention du Diplôme additionnel au secondaire 1. Ce travail a été réalisé pour le cours « Démarches orientantes » animé par Madame Isabelle DETTWILER et Monsieur Cédric VERGERE. Il est le résultat d'une collaboration fructueuse. Nous avons imaginé notre projet pour une classe d'école préprofessionnelle de Brigue. La classe est composée d'étudiant(e)s qui n'ont pas eu la possibilité de trouver une place d'apprentissage durant la période de leur scolarité obligatoire. Ils n'ont pour la plupart pas fait le choix de se retrouver dans cette situation transitoire, entre la vie scolaire et leur future vie professionnelle. Souvent ce sont les résultats scolaires qui ne leur permettent pas de trouver un emploi comme apprenti(e). Ce peut être parfois également un manque de persévérance dans la recherche ou encore un nombre insuffisant de places dans la branche. Cette année de transition est une occasion pour ses jeunes de consolider leurs connaissances scolaires et de les mettre en résonance avec le monde du travail. La motivation des jeunes est variable selon les cours et les enseignant(e)s. Ce groupe de 20 individus compte 8 filles et 12 garçons. Tous ont entre 16 et 18 ans. Ils sont en majorité issus de la migration. Nous y voyons une occasion de leur faire découvrir des entreprises et des producteurs locaux et proposons ce projet dans le cadre du cours « Approche au monde du travail » qui figure au programme de cette classe.

## **Objectifs et liens avec le cadre**

Nous avons retenu la thématique de l'alcool assez rapidement au vu du caractère « accrocheur » qu'il revêt pour différentes raisons. Nous considérons en effet que ce thème peut interpeller des élèves en passe de devenir adultes. Passant régulièrement le vendredi soir, à la sortie des cours, à proximité des lieux publics et de rencontre de notre canton, nous avons remarqué que les groupes de jeunes gens qui nous occupent ici sont clairement concernés, d'une manière ou d'une autre, par le thème de l'alcool. Nous avons donc réfléchi à lier ce sujet au cours HEP qui nous occupe. Nous avons ainsi esquissé un brouillon de carte mentale avec les principaux éléments clés de notre sujet. Cette carte nous a montré la variété des sujets possibles à l'intérieur même de notre thématique. Nous y avons par exemple trouvé :

- Vin
- Bière
- Eau de vie
- Fermentation
- Distillation
- Fruits
- Tradition
- Terroir
- Commerce
- Addiction
- Majorité
- Plaisir
- Fête
- Culture

Dans un deuxième temps, nous avons recherché les professions liées non seulement à la production d'alcool mais aussi aux différents corps de métier qui gravitent autour de ce secteur. Voici donc ici une liste non-exhaustive des professions que nous avons trouvées :

- L'ingénieur ou l'ingénieure en viticulture et oenologie
- Le ou la caviste
- Le viticulteur ou la viticultrice
- Le sommelier ou la sommelière
- La ou le spécialiste en restauration
- La ou le technologue en denrées alimentaires (distillateur<sup>1</sup>, distillatrice/brasseur<sup>2</sup>, brasseuse)
- Le praticien ou la praticienne en denrées alimentaires
- L'agent technico-commercial ou l'agente technico-commerciale

Pour ce qui touche à la production et à la vente, mais aussi pour tout ce qui concerne la prévention des addictions (Addiction Valais, pour notre région), nous avons encore relevé :

- Le ou la psychologue spécialiste en psychothérapie
- Le ou la psychologue
- L'animateur socioculturel ou l'animatrice socioculturelle
- L'infirmier ou l'infirmière spécialisé en santé mentale et en psychiatrie

Comme enseignants, il nous a encore paru essentiel de travailler autour d'objectifs. Nous nous sommes référés au « Programme des écoles pré-professionnelles valaisannes » d'avril 2006<sup>3</sup>. Comme objectifs du cours « Approche du monde du travail » qui collent parfaitement à notre projet nous pouvons par exemple citer, sans compter les objectifs qui renvoient à des disciplines comme le français, la bureautique et l'informatique :

- « Gérer de manière autonome ses recherches et démarches liées au projet professionnel. »
- « Utiliser correctement les réseaux d'information existants. »
- « Identifier et mettre en œuvre les éléments nécessaires à une bonne communication. »
- « Avoir une attitude confiante et positive face au monde des adultes et du travail. »
- « Oser communiquer, exprimer son intérêt pour un métier, une formation future. »
- « Montrer un esprit d'ouverture (face à des domaines professionnels moins connus), de curiosité et de persévérance. »

---

<sup>1</sup> Définition : Personne qui distille des produits, en particulier celui qui produit des eaux-de-vie.

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/distillateur/26056>

<sup>2</sup> Définition : Personne qui fabrique de la bière et qui la vend en gros.

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/brasseur/11010?q=brasseur#10867>

<sup>3</sup> Canton du Valais, *Programme des écoles pré-professionnelles valaisannes*, Département de l'éducation, de la culture et du sport. Service de l'enseignement, Sion. 2006, p.24.

## **Concepts théoriques**

### **Principe de collaboration**

Un concept que nous souhaitons présenter ici est celui appelé « principe de collaboration ». Il est l'un des trois principes à la base de l'approche orientante, avec le « principe d'infusion » et le « principe de mobilisation ». Si ces deux derniers principes entretiennent eux aussi des liens avec notre démarche, le « principe de collaboration » lui est particulièrement lié dans la mesure où les élèves sortent du cadre scolaire à proprement parler pour se rendre à la rencontre des professionnels. De plus, les jeunes sont véritablement les auteurs de la démarche. La simple mobilisation de termes du monde professionnel est largement dépassée. Les élèves sont en action. Ils doivent organiser la prise de contacts, demander des entretiens selon leurs besoins, collecter des informations et préparer un compte-rendu sur leur démarche. Ces activités les mettent en contact avec des entreprises ainsi qu'avec de potentiels employeurs. Quant aux relations avec leur entourage, l'enseignant et leurs camarades, elles ne sont pas celles dont ils ont l'habitude. En effet, leur posture est différente. C'est leur projet qu'ils partagent, qu'ils soumettent ou encore expliquent. Les aspects traités par les élèves sont multiples : organisationnels, légaux, personnels, éducatifs, techniques, etc. De plus, s'agissant d'un travail de groupe, la collaboration entre pairs est elle aussi bien présente. Ce concept de collaboration est également compris au niveau des « idées directrices » du « Programme des écoles pré-professionnelles valaisannes » déjà cité plus haut<sup>1</sup> : « l'interdisciplinarité », « la créativité », « la motivation ». A ce titre, la collaboration constitue un véritable objet d'apprentissage.

### **Sentiment d'efficacité personnelle**

Dans notre projet, nous avons pris garde à laisser une partie importante de liberté aux élèves. En effet, tout ne leur est de loin pas dicté. Nous nous sommes limités à donner un cadre. Ils choisissent librement le métier ou l'entreprise qu'ils souhaitent découvrir à l'intérieur de la thématique sélectionnée et organisent la récolte d'informations, les entretiens et la présentation comme ils le souhaitent. Tout cela doit naturellement être validé par l'enseignant. Quand bien même le métier retenu n'est peut-être pas celui qu'ils rêvent d'exercer, ils peuvent trouver dans ce travail l'occasion de réaliser une démarche concrète et cohérente d'enquête débouchant sur une réalisation présentée devant leurs camarades et l'institution de l'école. Ils sont ainsi en mesure d'exercer un certain « pouvoir personnel » et cultivent également un « besoin de réussite » avec le travail réalisé. Ces aspects nous semblent particulièrement essentiels dans le cadre d'une école préprofessionnelle dont nous avons présenté plus haut le programme. L'estime de soi, tout au long du processus et grâce notamment aux feedbacks de l'enseignant, est nourrie en même temps que les élèves restent véritables auteurs de leur apprentissage. Comme l'ont montré Robert Lent et Albert Bandura, ce sentiment d'efficacité personnelle concourt

---

<sup>1</sup> Canton du Valais, *Ibid.*, p.23.

à développer chez l'individu une croyance en sa capacité à effectuer des tâches avec succès. Dans notre projet, nous sortons du processus scolaire habituel. Les élèves ne sont pas les simples exécutants de tâches distribuées par l'enseignant. Lent a insisté sur l'importance du sentiment d'efficacité pour établir chez l'individu des intérêts durables, et cela tout particulièrement au moment de l'enfance et de l'adolescence<sup>1</sup>. C'est tout spécialement le cas lorsque le sujet atteint lui-même des objectifs qu'il s'est fixé, comme dans notre projet. Bandura a, lui, présenté les différents conditionnements qui favorisent ce sentiment : les expériences de maîtrise (succès, échecs), l'apprentissage social (observation des actions des autres), la persuasion par autrui (témoignage de confiance par des personnes signifiantes) et les états physiologiques et émotionnels (anxiété ou sentiment de confiance)<sup>2</sup>. Cela renforce encore l'importance de l'action et de la collaboration. L'expérience devient vraiment essentielle, tout comme les relations avec l'enseignant et les pairs.

### **Démarche réflexive**

Le projet présenté dans ces pages est encore particulier en ceci qu'il exige des jeunes de faire spécialement appel au sens critique ainsi qu'à une certaine capacité de recul. L'élève doit aller à la rencontre d'un milieu tout à fait nouveau pour lui et l'interroger pour le découvrir. Il y a toute une pédagogie de l'information à mettre en œuvre dans notre accompagnement d'enseignants. L'élève doit tout d'abord chercher à problématiser correctement, se poser les bonnes questions et se mettre en quête d'informations pertinentes. Il peut par exemple être confronté à la question des bonnes sources en s'interrogeant sur l'actualité des documents consultés, être appelé à développer des stratégies de lectures de documentation par questionnement ou encore être conduit à mettre au point une méthode de recueil d'informations en développant son esprit de synthèse. La démarche réflexive consiste aussi en une confrontation avec ses propres connaissances. L'esprit critique est effectivement appelé à se développer au cours de ce travail. Nous nous trouvons une nouvelle fois en présence de compétences transversales qu'il s'agira pour l'élève de développer et mobiliser.

### **Plan d'action**

Notre projet peut être d'une certaine envergure grâce aux trois heures hebdomadaires à disposition. La première étape consiste à présenter à la classe la liste exposée au point 2 afin que les élèves, en groupes, se penchent sur un métier en particulier et qu'une présentation soit réalisée. Pour introduire le thème et définir clairement les éléments qui devront être présentés devant l'ensemble de la classe durant 5 à 10 minutes ainsi que le

---

<sup>1</sup> Lent, Robert W., « Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques », in : *L'orientation scolaire et professionnelle*, no 37.1, édition électronique, 2008, p.14.

<sup>2</sup> Rondier, Maïlys, « A. Bandura. Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle », in : *L'orientation scolaire et professionnelle*, no 33.3, Paris : Éditions De Boeck Université, 2003, pp.1-3.

compte-rendu d'une page attendu de chaque groupe, deux vidéos sont projetées. La première expose les principales caractéristiques des professions de Technologue en denrées alimentaires<sup>1</sup>, la seconde celles du métier de Viticulteur/Viticultrice<sup>2</sup>. Le visionnage s'effectue à l'aide d'une feuille de travail préparée par nos soins et regroupant les points clés formant les critères d'évaluation comme par exemple la description de la profession, celle de la filière de formation, la durée de la formation, les débouchés et les possibilités de perfectionnement. Cette grille d'évaluation est disponible en annexe. Suite à cette introduction, les enseignants forment les 5 groupes de 4 élèves en fonction des capacités et des compétences de manière hétérogène. Il ne s'agit surtout pas d'isoler les élèves plus faibles. De plus, la mixité filles-garçons nous semble précieuse pour l'étude d'une profession ou d'une problématique sensible liée à l'alcool. Chaque groupe a à disposition une feuille de route comprenant les noms de ses membres ainsi que les tâches et responsabilités de chacun. La première semaine est dédiée à la recherche d'informations auprès d'entreprises locales. Une première présentation aux enseignants a lieu la deuxième semaine pour faire le point sur l'avancement des travaux et pour procéder à d'éventuels ajustements et redirections. Les groupes devraient alors déjà posséder les grandes lignes de leur projet. La troisième semaine est consacrée aux présentations sur deux périodes hebdomadaires, la quatrième semaine étant dédiée au débriefing et aux questions. Le fait d'avoir trois heures par semaine pour le cours « Approche du monde du travail » permet un bon suivi des groupes. Dans une phase ultérieure aux exposés des élèves est prévue une visite sur le terrain, auprès d'une entreprise productrice de boissons alcoolisées (cave, brasserie, distillerie ou musée de la vigne et du vin). Le choix s'effectue en fonction des sujets des exposés des élèves, comme un approfondissement ou un complément, et en fonction également des possibilités de déplacements (prix, horaires, etc.). Une ultime étape de notre projet est la venue d'un professionnel de la prévention en classe. Nous pensons ici par exemple à un membre d'Addiction Valais. Il nous semble très important de sensibiliser les jeunes aux graves problèmes possibles de l'alcool. Sans cela, notre démarche ne serait pas complète.

En ce qui concerne l'évaluation générale du projet, la note finale contiendra donc l'appréciation globale de la tenue de la feuille de route [appréciation générale en 5 niveaux (excellent, très bien, bien, suffisant, insuffisant)] et la note de la présentation et du poster. Il faudra que l'appréciation soit suffisante pour la 1ère partie et avoir la moyenne de 4 pour la présentation et le poster (selon le schéma, points obtenus/points total \*5 + 1= Note). En fonctionnant de la sorte, nous avons la possibilité d'avoir une évaluation formative ainsi qu'une évaluation sommative qui permettra de participer à la note du semestre.

---

<sup>1</sup> Lien vers la vidéo : <https://www.orientation.ch/dyn/show/1911?lang=fr&idx=30&id=1173>

<sup>2</sup> Lien vers la vidéo : <https://www.orientation.ch/dyn/show/1911?lang=fr&idx=30&id=1418>

## Moyens requis et coûts

Pour les travaux de groupes en classe et à domicile, les élèves ont recours au matériel courant de l'établissement scolaire. Un ordinateur portable est à disposition, à l'école, de chaque groupe. Du travail individuel sur ordinateur est possible en salle d'informatique. Au cours de cette première phase, il n'y a pas de coûts extraordinaires à assumer. Le matériel de présentation telles que des flipcharts et stylos sont en principe fournis par l'école. Les frais de communication éventuels sont à la charge des élèves. Pour la présentation, chaque salle est équipée d'un beamer avec connexion pour ordinateurs portables. Si les élèves doivent se déplacer pour rencontrer les professionnels, il faut prendre en compte certains frais de transports, même si certains élèves sont titulaires d'abonnements demi-tarif ou généraux. Cet aspect des frais de transport intervient également pour la visite d'une entreprise avec tous les élèves. Après avoir établi quels élèves sont en possession d'abonnements, il faut demander une offre de groupe en ligne<sup>1</sup> aux CFF. Ces frais doivent être annoncés à la direction qui finance ce déplacement. En effet, le financement ne peut légalement pas être assumé par les jeunes ou leur famille. Les déplacements sont effectués sous la responsabilité des deux enseignants qui suivent le projet. Une autorisation écrite est évidemment adressée au préalable à la direction de l'établissement et une lettre est remise aux parents afin de les informer du sens de la sortie, du jour, du lieu et des moyens de locomotion. Pour la visite proprement dite, il est parfois nécessaire de demander une offre. Dans tous les cas, une réservation est obligatoire. La visite peut elle aussi avoir un coût, d'autant plus si elle est guidée. Pour une visite au Musée valaisan de la vigne et du vin à Sierre<sup>2</sup> avec 22 personnes, cela donne par exemple le budget suivant :

<b>Frais</b>	<b>Prix individu</b>	<b>Prix groupe</b>
Aller-retour en train Brigue-Sierre	15.00	330.00
Entrée musée	05.00	110.00
<b>Total</b>		<b>440.00</b>

Il s'agit d'un budget maximal appelé à diminuer en fonction de l'offre des CFF pour un billet collectif et en fonction des titulaires d'abonnements parmi le groupe.

Pour la venue d'un intervenant externe, il est indispensable de demander l'aval de la direction. Il faut également arrêter une date et préparer la classe à cette intervention, en situant la problématique de l'addiction et en cherchant par exemple des questions à poser à l'intervenant. La venue d'un professionnel nécessite bien entendu un défraiement. Celui-ci pourrait probablement s'élever à environ CHF 200.- selon les pratiques de l'intervenant et de l'établissement.

---

<sup>1</sup> <https://www.sbb.ch/fr/abonnements-et-billets/billets-suisse/billets-de-groupe.html> (offre momentanément indisponible, raison COVID-19)

<sup>2</sup> <https://www.museeduvin-valais.ch/fr/>



## **Anticipation des difficultés et faisabilité**

Nous pouvons anticiper trois principales difficultés possibles. La première concerne le rapport des élèves à la thématique. Comme nous l'a montré notre carte conceptuelle, l'alcool est associé à la fête. Nous savons combien les manifestations de jeunes adultes peuvent être malheureusement concernées par des dérives liées à l'alcool. Notre inquiétude réside dans la possibilité que certains des jeunes pourraient rencontrer une difficulté à envisager sérieusement l'alcool comme un objet d'étude et de réflexion. C'est précisément là tout l'enjeu. Notre projet ne s'inscrit pas uniquement dans l'optique de découvrir le milieu professionnel de l'alcool mais veut également sensibiliser les élèves aux problèmes liés à ces produits et les aider à se comporter en adultes. Concrètement, nous pourrions imaginer des recherches dont le contenu est superficiel et débouchant sur des exposés peu sérieux devant un auditoire indiscipliné. Il s'agit évidemment du « scénario catastrophe » et nous avons de bonnes raisons de croire au bon déroulement du projet avec une classe d'école préprofessionnelle. L'amorce du sujet lors de la première séance sera capitale, toute comme l'accompagnement des groupes au long du projet.

Une deuxième difficulté possible pourrait être le contact de nos jeunes avec les professionnels de la branche. En effet, l'enseignant a toujours le souci que ses élèves donne le meilleur d'eux-mêmes lorsqu'ils s'adressent à des adultes externes à l'école. Si l'accompagnement des enseignants concerne d'abord le contenu, il faudra veiller à bien préparer les élèves à la prise de contact avec les entreprises : politesse, ponctualité, pertinence des propos, etc. Si le contact se passe mal, les entreprises pourront renoncer systématiquement à ce genre d'expérience. Le milieu scolaire, l'école, voire l'enseignant, peut voir son réseau de relations avec le milieu professionnel s'amenuiser. Il conviendra donc de préparer les jeunes aux règles de la bienséance.

Un dernier aspect qui lui pourrait freiner la réalisation de notre projet concerne son coût. Si tout ce qui touche à la recherche ne coûte rien, nous savons que la visite d'un musée ou l'intervention d'un professionnel nécessite un financement. Il s'agit, sur ce point, de convaincre la direction de l'école. Tout d'abord, celle-ci possède en principe un budget pour ce genre d'activité directement en lien avec les objectifs de l'école préprofessionnelle. Deuxièmement, il faut convaincre la direction de la plus-value de la visite et du lien de celle-ci avec la mission de la filière préprofessionnelle, même s'il y a un coût de plusieurs centaines de francs. Finalement, en dernier recours, il est possible de présenter cette dernière phase de la visite et/ou de l'intervention d'un professionnel comme adaptable ou optionnelle afin de conserver le reste de la démarche. S'il est question de réduire la voilure, il est possible d'organiser une visite de cave dans la région de l'établissement. Cela diminue fortement les dépenses. Il y a donc plusieurs manières de vendre ou d'adapter le projet pour qu'il puisse être mis en œuvre.

## **Réflexion personnelle**

Le territoire valaisan compte une multitude d'entreprises actives dans le secteur de la production d'alcool, il est relativement aisé de trouver des lieux à présenter et à visiter et des professionnels disponibles pour partager la passion qu'ils ont de leur métier. En proposant une palette de professions techniques, agricoles ou sociales nous pensons pouvoir intéresser une majorité des élèves de la classe avec laquelle nous travaillons. Les travaux de groupes permettent les échanges d'idées et la combinaison de compétences. Ils provoquent aussi certaines discussions, aspect bénéfique pour développer un certain esprit et une conscience de groupe, tout comme le sens des responsabilités face aux autres. Le fait d'être confronté à des personnes extérieures au milieu scolaire oblige les élèves à sortir de leur zone de confort et à fournir un travail de qualité en lien potentiellement avec leur avenir professionnel. Ce projet offre une occasion assez exceptionnelle de découvrir et travailler de nombreux aspects de la société et de l'individu : la culture, le terroir, les traditions, le savoir-faire, le monde professionnel, la communication, la rédaction, l'organisation, l'élocution, la réflexion, la maturité, etc. Ainsi nous pouvons considérer que ce travail, qui ne demande qu'à être réalisé, est une belle opportunité pour nos élèves d'évoluer dans leur personne et dans leur rapport au monde.

## **Bibliographie**

Canton du Valais, *Programme des écoles pré-professionnelles valaisannes*, Département de l'éducation, de la culture et du sport. Service de l'enseignement, Sion. 2006.

Lent, Robert W., « Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques », in : *L'orientation scolaire et professionnelle*, no 37.1, édition électronique, 2008.

Rondier, Maïlys, « A. Bandura. Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle », in : *L'orientation scolaire et professionnelle*, no 33.3, Paris : Éditions De Boeck Université, 2003.

# Annexes

## Planification

Semaine	Période (45')	Activités	Objectifs
I	1	Présentation des métiers liés à la production d'alcool Choix d'un métier lié à la production d'alcool	Citer les principaux métiers liés à la production d'alcool et en donner les premières caractéristiques
	2	Projection du documentaire sur le métier de Technologue en denrées alimentaires  Projection du documentaire sur le métier de Viticulteur	Donner les principales caractéristiques du métier de Technologue en denrées alimentaires  Donner les principales caractéristiques du métier de Viticulteur
	3	Constitution des groupes et début des recherches d'information	Donner les principales caractéristiques du métier retenu Donner le nom de quelques entreprises valaisannes actives dans ce secteur
II	1	Recherches d'information	Donner les principales caractéristiques du métier retenu Donner le nom de quelques entreprises valaisannes actives dans ce secteur
	2	Présentation des recherches	Présenter les principales caractéristiques du métier retenu Citer quelques entreprises valaisannes actives dans ce secteur
	3	Idem	Idem
III	1	Exposés par les élèves	Présenter à la classe les principales caractéristiques du métier retenu Présenter la synthèse de l'entretien avec le professionnel contacté

	2	Idem	Idem
	3	Idem	Idem
IV	1	Retour sur les exposés	Apporter des précisions et corrections à son travail Répondre aux questions de l'enseignant
	2	Idem	Idem
	3	Idem	Idem
V	1	Visite du Musée valaisan de la vigne et du vin	Citer les grands axes de l'exposition Situer la culture viticole dans la société valaisanne Citer les principales étapes de la vinification
	2	Intervention d'un membre d'Addiction Valais	Définir l'addiction à l'alcool Citer les principales causes de l'addiction à l'alcool Citer les principales caractéristiques d'une attitude responsable face à la consommation d'alcool Citer les principaux moyens de thérapie face à l'addiction à l'alcool
	3	Conclusion	Citer les dimensions humaines et sociales liées à l'alcool

## Feuille de route

Groupe :      CLASSE :

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_

Tâches des membres de groupe :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_

La présentation :

- Profession choisie : \_\_\_\_\_
- Description de la profession de base : \_\_\_\_\_
- Filière(s) de formation : \_\_\_\_\_
- Durée de la formation : \_\_\_\_\_
- Débouché(s) : \_\_\_\_\_
- Perfectionnement(s) : \_\_\_\_\_
- Durée du perfectionnement : \_\_\_\_\_

## Grille d'évaluation

**NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES :**  
**CRITÈRES**

**CLASSE :**

<b>Prononciation / Intonation / Débit / Fluidité</b> (5x2 = 10 pt)	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>pts</b>
Remarques :							

<b>Niveau de langue / Correction grammaticale</b> <b>Vocabulaire (richesse / étendue)</b> (5x2 = 10 pt)	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>pts</b>
Remarques :							

<b>Stratégies / Interaction entre l'oral et le poster</b> (5x2 = 10 pt)	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>pts</b>
Remarques :							

<b>Qualité du contenu /structure du poster (pertinence des informations)</b> (5x3 = 15 pt)	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>pts</b>
Remarques :							

<b>Respect du temps imparti pour la présentation</b> (5x1 = 5 pt)	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>pts</b>
Remarques :							

Points sur 50   
Note